

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YCHOUX
Séance du 9 octobre 2014

Conseillers Municipaux en exercice : **19**

Qui ont pris part à la délibération : **15**

Date de la convocation :
02/10/2014
Date d'affichage :
02/10/2014

L'an deux mille quatorze, le neuf octobre à vingt heures trente minutes,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur **Marc DUCOM, Maire.**

Présents : Mmes RABILLER – VIGREUX – BOUTEILLER – BUBIEN-VIU – DUBOIS – BLANC
– DESCOURS – SEGAUT
Mrs. DUCOM – JOUCLA – BRETHES – VALEN – CASTAGNEDE – CHRAPKIEWICZ –
CHARRIER

Absents : Mme VILARD – Mr CABANNES

Absents excusés : Mrs HUITRIC – PLAGARO

Secrétaire de séance : Mme Muriel VIGREUX

Objet de la délibération 1 :
Construction bâtiment péri, extra et scolaire
Maîtrise d'œuvre – MAPA travaux

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de confier la construction d'un bâtiment péri, extra et scolaire,
dont l'estimation des travaux s'élève à **212 534 € H.T.**, à la société ARCHITECTURE NATHALIE HUITRIC,
représentée par Madame Nathalie HUITRIC architecte -16 rue Francis Planté 40160 YCHOUX-.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition d'honoraires de maîtrise d'œuvre établie par Madame Nathalie HUITRIC
d'un montant de **22 104 € H.T.**,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer, suite à la consultation qui va être lancée dans le cadre d'un
M.A.P.A., les marchés de travaux correspondants avec les entreprises qui seront retenues.

Les crédits nécessaires au règlement seront inscrits à l'article 21312/opération 80 du Budget Communal.

Cette délibération retire et remplace la délibération n°1-1 du 18 septembre 2014

FIN DE SEANCE : 20h50